

Hérault Méditerranée



Le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération

Un territoire
très **nature**



Meilleurs VOEUX



LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



[Agde | Adissan | Aumes | Bessan | Castelnau-de-Guers | Caux | Cazouls-d'Hérault | Florensac | Lézignan-la-Cèbe | Montagnac | Nérignan-l'Évêque | Nizas | Pézenas | Pinet | Pomérols | Portiragnes | Saint-Pons-de-Mauchliers | Saint-Thibéry | Vias]





4

Agir dans l'agglo

- [Médiathèques : le réseau de lecture publique P. 4
- [Habitat : des aides pour rénover P. 6
- [Environnement : le circuit des belvédères P. 8



- [Adissan
- [Agde
- [Aumes
- [Bessan
- [Castelnaud-de-Guers
- [Caux
- [Cazouls-d'Hérault
- [Florensac
- [Lézignan-la-Cèbe
- [Montagnac
- [Nézignan-l'Evêque
- [Nizas
- [Pézenas
- [Pinet
- [Pomérols
- [Portiragnes
- [Saint-Pons-de-Mauchiens
- [Saint-Thibéry
- [Vias

11 Zoom sur l'agglo

- [Les élus sur le front de la sécurité P. 12
- [La Maison de la Justice et du Droit P. 14

15 Vivre dans l'agglo

- [Les maires en interview P. 15

20 Sortir dans l'agglo

- [Flashez vos envies P. 20
- [Printival Bobby Lapointe P. 21
- [Agenda P. 22



Hérault Méditerranée Le Magazine

Directeur de la Publication
Bruno Palleau

Responsable de publication
Céline Castan

Rédaction
Céline Castan, Juliette Rouleaux

Graphisme/Illustrations
Service Communication Cynthia Bernabé

Crédit photos : C. Bernabé : Une de couverture,
OT Cap d'Agde : J.C. Meauxsoone (falaises
du Cap P2), Communication Ville d'Agde
(P12 brigade cynophile, plaque label P20),
Ariel Gamzon (Hôtel Lacoste P22)

Impression : JF Impression 04 67 27 34 11
Distributeur : Adrexo-Béziers
Tirage 35 000 exemplaires
Numéro ISSN : 2101- 5503

Contact : Service Communication
lemag@agglohm.net
Tél. 04 99 47 48 77- Fax 04 99 47 48 50
www.heraultmediterranee.net

Dans l'Objectif



Site Natura 2000

Le site de la Grande Maire, à Portiragnes est un site Natura 2000 géré par l'Agglo. En partenariat avec les acteurs locaux, elle met en œuvre des actions pour préserver la biodiversité de cet espace naturel. La première consiste à préserver les milieux dunaires et les laisses de mer. La seconde action va concerner l'entretien des 31 hectares de prés salés méditerranéens où viennent paître des troupeaux. Ces actions sont financées à 50% par l'État et à 50% par l'Europe.

MÉDIATHÈQUES

A la rencontre des

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée souhaite que chaque habitant de son territoire puisse avoir accès à la culture. Pour promouvoir la lecture auprès du plus grand nombre, elle a initié autour de la médiathèque de Pézenas le regroupement des médiathèques des communes d'Adissan, Aumes, Caux, Cazouls-d'Hérault, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nizas, Pomérols et Saint-Thibéry afin de les mettre en réseau. Ainsi, l'abonnement à l'une de ces médiathèques donne accès au fonds documentaire de toutes les autres.

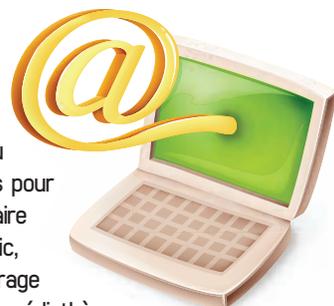


L'espace jeunesse

Les médiathèques développent des animations pour amener le jeune public à la lecture. Des séances de contes pour les tout-petits ont été mises en place avec l'installation de tapis de lecture ludiques. Ces animations ont été organisées en partenariat avec le relais d'assistantes maternelles du territoire ainsi qu'avec les crèches et les parents de jeunes enfants. A la médiathèque Edmond-Charlot de Pézenas, les petits ont dorénavant rendez-vous avec des conteurs le mercredi matin.

Réservez votre livre en un clic !

Sur le site internet du réseau des médiathèques il est possible de réserver un ouvrage de chez soi. Il suffit d'adhérer au réseau et d'indiquer ses identifiants pour accéder à l'offre documentaire des médiathèques. En un clic, vous pouvez réserver l'ouvrage que vous souhaitez dans la médiathèque où il est rattaché. L'actualité du réseau et les dernières acquisitions sont également visibles sur le site.



www.mediathèque.cahm.net

Les animations 2012

Le jeune public peut participer un mercredi par mois à "l'heure du conte" sur le site Edmond-Charlot à Pézenas, entre 10h30 et 11h30 et à "la malle aux histoires" de 15h à 16h. En mars, un atelier carnaval sera organisé. Une animation bébé lecteurs se déroule dans toutes les médiathèques du réseau autour d'un tapis de lecture. A Nizas, le cercle de lecture propose des débats. Enfin à Pézenas, une exposition sur le thème des Totems de l'Hérault sera installée de février à mars.





L'abonnement à l'une des médiathèques intercommunales donne accès au fonds documentaire de toutes les autres.

Les avantages de l'intercommunalité



C'est un des avantages du réseau de médiathèques : plus besoin de se déplacer pour aller chercher un ouvrage. Grâce à la navette, c'est la médiathèque qui vient à vous ! Il est possible de réserver un livre disponible dans une autre médiathèque du territoire, il vous sera directement apporté par la navette du réseau intercommunal. L'offre ne s'arrête pas aux frontières de l'Agglomération car il existe aussi une navette de réservation pour les ouvrages de la bibliothèque départementale.

Le réseau en chiffres



10 médiathèques

Pézenas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls-d'Hérault, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nizas, Pomérols et Saint-Thibéry.

- 60 000 livres
- 3 500 DVD
- 12 000 CD
- 96 abonnements journaux et magazines dont 24 pour la jeunesse
- 150 partitions musicales
- 412 CD Roms
- Accès internet gratuit
- Possibilité d'emprunter plus de 200 documents/an et/personne

Contacts

Médiathèque Edmond-Charlot
4, place Frédéric-Mistral à Pézenas
Tél. 04 67 98 92 98
mediatheque@agglohm.net
www.mediatheque.cahm.net

HABITAT

Propriétaires, un dispositif d'aides pour rénover

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée subventionne vos travaux pour restaurer votre logement.

Habitat pratique

Qui ? Tous les propriétaires, occupant ou non leur logement, peuvent venir déposer un dossier afin de statuer s'ils sont éligibles aux subventions.

Quoi ? Une restauration de logement, des travaux permettant des économies d'énergies (pose de fenêtres, réfection du toit, installation d'une nouvelle chaudière...) ou une rénovation de façade.

Où ? Les 19 communes de l'Agglo sont concernées.

Combien ? Le diagnostic est effectué gratuitement. Les subventions sont calculées en fonction des ressources et versées après les travaux.

Quand ? L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain s'étale sur cinq ans.

Comment ? Les propriétaires intéressés s'adressent à la Maison de l'Habitat pour une présentation de leur projet, puis une visite du logement à réhabiliter est programmée. Un spécialiste se déplace alors afin d'établir un diagnostic du logement, notamment en matière d'économies d'énergie, et livre ses conseils techniques. Tout au long du processus menant aux travaux, chaque propriétaire est accompagné gratuitement par un partenaire qui oriente son projet et l'aide dans ses démarches. Cette aide intervient à tous les niveaux, qu'il s'agisse d'élaborer un plan de financement ou de trouver, si le propriétaire en fait la demande, un entrepreneur.



► Une façade à rénover, un logement à restaurer, autant de travaux coûteux pour les propriétaires. Depuis octobre dernier, des aides leur sont proposées afin de procéder à la réhabilitation de leur habitat sur le territoire de l'Agglomération grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain (OPAH-RU). Ce dispositif vise à encourager l'amélioration thermique des logements et résorber l'habitat indigne ou dégradé. L'Agglomération Hérault Méditerranée s'engage dans cette opération auprès de l'Etat et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), en partenariat avec l'opérateur Urbanis qui accompagne les propriétaires.

des aides aux travaux de l'ANAH. Comme pour l'OPAH, un spécialiste se déplace gratuitement à domicile, pose son diagnostic et aide à élaborer le dossier et le plan de financement.

Les conditions : les critères de ressources, le logement doit dater de plus de 15 ans et le propriétaire doit occuper le logement. Les travaux doivent garantir une amélioration de la performance énergétique du logement de 25%. ◀

Maison de l'Habitat
Agde : Place des Halles
Pézenas : Boulevard Jacques-Monod
Tél. 04 67 21 31 30
maisonhabitat@agglohm.org



Restaurer c'est Économiser !

Un dispositif s'ajoute à l'opération programmée de renouvellement de l'habitat : "Habiter mieux". C'est une nouvelle aide financière pour permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique, d'un montant de 1100€, versée en complément



L'OPAH-RU concerne également la rénovation des façades.

AÉROPORT BÉZIERS-CAP D'AGDE

Objectif : 225 000 passagers

Pour 2012 l'aéroport renforce ses liaisons vers la Grande-Bretagne.



► La compagnie aérienne Flybe a lancé en mai 2011 la ligne Béziers-Southampton. Proposée jusqu'à fin septembre dernier à raison de deux vols par semaine, la liaison a enregistré un trafic de près de 6 000 passagers et généré des retombées économiques de l'ordre de 1,9 million d'euros. Au regard de ces résultats, la compagnie Flybe et l'aéroport Béziers-Cap d'Agde ont décidé de lancer trois vols par semaine à

partir du 25 mai 2012 en proposant un nouvel horaire le dimanche. La compagnie devrait ainsi transporter près de 10 000 passagers pour sa deuxième année de présence sur l'aéroport. Neuf destinations en correspondance continueront d'être proposées via l'aéroport international de Southampton : Belfast, Edinburgh, Glasgow, Manchester, Newcastle, Leeds, Dublin, Jersey, Guernsey. Fin septembre dernier, l'aéroport a enregistré 157 612 passagers, soit plus de 48,3% de croissance par rapport à 2010. La plate forme génère des retombées économiques de plus de 59 millions d'euros par an pour le territoire et les professionnels locaux.

Avec le développement de nouvelles liaisons dont Manchester courant 2012, l'aéroport table sur l'accueil de 225 000 passagers cette année. ◀

Informations/Réservations : www.flybe.com ou www.beziers.aeroport.fr.

Qui sont les passagers ?

► Près de 2 000 questionnaires ont été remplis par les usagers de l'aéroport de Béziers-Cap d'Agde, afin de mieux identifier les cibles de clientèle. Premier enseignement, 80% des passagers sont des étrangers, qui disposent d'un pouvoir d'achat important. Le voyageur type a entre 45 et 65 ans, il est cadre supérieur ou retraité.

La présence de l'aéroport est d'une importance capitale pour la venue des touristes : 54% d'entre eux ne serait pas venus dans la région sans la structure et les lignes low cost. Le territoire parvient à fidéliser ces touristes, puisque 60% d'entre eux y ont déjà séjourné. Les communes les plus visitées se trouvent



sur le territoire de l'Agglo, Agde arrivant en tête. Les visiteurs y restent pour des longs séjours, avec une durée moyenne de 8 nuits. Le cumul de toutes les dépenses touristiques des passagers sur une année est évalué à 58,9 millions d'euros. ◀



Succès de l'archipel

Ouvert depuis le 14 octobre dernier, le centre aquatique de l'archipel a accueilli près de 30 000 personnes qui ont profité des activités paraquatiques et des bassins de natation. La fréquentation est plus forte les week-ends mais aussi le jeudi soir lors des happy hours et le vendredi pour les nocturnes. L'archipel dispose d'une école de natation pour les enfants, pour l'apprentissage et le perfectionnement. Près de 8 000 scolaires sont d'ailleurs déjà venus s'entraîner dans les bassins.

www.centre-larchipel.com
Tél. 04 67 35 32 00.

Vinotez-le !

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'Agglomération organise le grand événement "VINO CAP Tous les vins du Sud à déguster" sur les quais du Cap d'Agde où une centaine de représentants de la dive bouteille attendront de bien ferme les papilles des amateurs. Nouveauté cette année : ce grand salon se déroulera sur trois jours pour l'Ascension, du jeudi 17 au samedi 19 mai 2012.

Emploi

Plus de 550 visiteurs, une vingtaine d'employeurs et d'organismes de formation : le deuxième salon des métiers de l'aide à la personne organisé par le service emploi formation intercommunal, en partenariat avec Pléiades services, a fait le plein en novembre dernier. Grâce à ce forum, près d'une cinquantaine d'emplois ont été pourvus dans ce secteur d'activités en plein développement.

Tambourin

Le Grand prix de tambourin de l'Agglomération Hérault Méditerranée s'est déroulé cet automne à Cazouls-d'Hérault. Cette manifestation a opposé les équipes des clubs de Bessan, Castelnaud-de-Guers, Cazouls-d'Hérault et Florensac, face à des sélections du comité départemental. L'occasion de découvrir la Maison du Tambourin, et de récompenser toute la jeune génération qui a participé à ce concours.

NATURE

Le circuit des belvédères

18 tables d'orientation seront installées sur le territoire de l'Agglo pour découvrir la diversité de nos paysages.

► Dunes, paysages de garrigue, reliefs d'anciens volcans : la richesse du territoire offre une grande diversité aux amateurs de nature. Pour la mettre en valeur, la Communauté d'Agglomération implante une série de tables d'orientation qui formeront, à terme, le circuit des belvédères. Situées généralement sur un point en hauteur, chacune d'entre elles fera office de table de lecture et présentera une carte d'identité du site déclinant la faune et la flore ainsi que des informations géographiques pour une lecture détaillée du panorama.

Ainsi, en un regard, touristes et promeneurs pourront comprendre l'ensemble de nos paysages.

Depuis 2010, le Mont St-Loup (Agde) et le Mont Ramus (St-Thibéry) disposent chacun de deux tables. Au total, 18 tables d'orientation seront installées sur le territoire de l'Agglo.



En 2012, les tables de Nizas, St-Pons-de-Mauchiens, Castelnau-de-Guers (2), Pézenas (2) et Nézigian-l'Evêque (2) seront posées.

Les cinq prochaines tables de lecture seront installées à Adissan, Aumes, Montagnac, Florensac et Bessan. ►

SENSIBILISATION

Des sorties nature pour les scolaires

Des actions pédagogiques sont menées auprès des jeunes élèves pour un éveil à l'environnement.

► Les deux animatrices nature de la Communauté d'Agglomération interviennent régulièrement dans la trentaine d'établissements scolaires des 19 communes du territoire afin de sensibiliser les jeunes élèves à la découverte, la préservation et la valorisation de notre environnement. Ces interventions s'accompagnent de sorties nature, pour une meilleure appréciation des sujets étudiés en classe.

Visite d'un moulin à huile

Deux classes de l'école de Saint-Thibéry ont choisi d'étudier la filière de l'olive, de sa récolte à sa transformation en huile. Dans un premier temps, l'animatrice s'est rendue en classe auprès des écoliers pour

leur expliquer le sujet puis elle les a guidés lors de la visite du moulin à huile du Mont Ramus. L'occasion pour les élèves de poser toutes les questions préparées en classe au propriétaire, mais aussi de s'essayer à la cueillette de l'olive.

1 400 élèves concernés

Les animatrices de l'Agglomération interviennent sur la faune et la flore locale, l'eau, les volcans et bien d'autres sujets liés à l'environnement, en collaboration avec l'Éducation nationale, les enseignants et les partenaires qui accueillent les écoliers. En début d'année, 50 projets ont été sélectionnés par les écoles privées et publiques. Ils devraient bénéficier à près de 1 400 élèves. ►



Des actions ludiques pour découvrir l'environnement.

Pour tous renseignements complémentaires :
Service environnement
Tél. 04 99 47 48 72

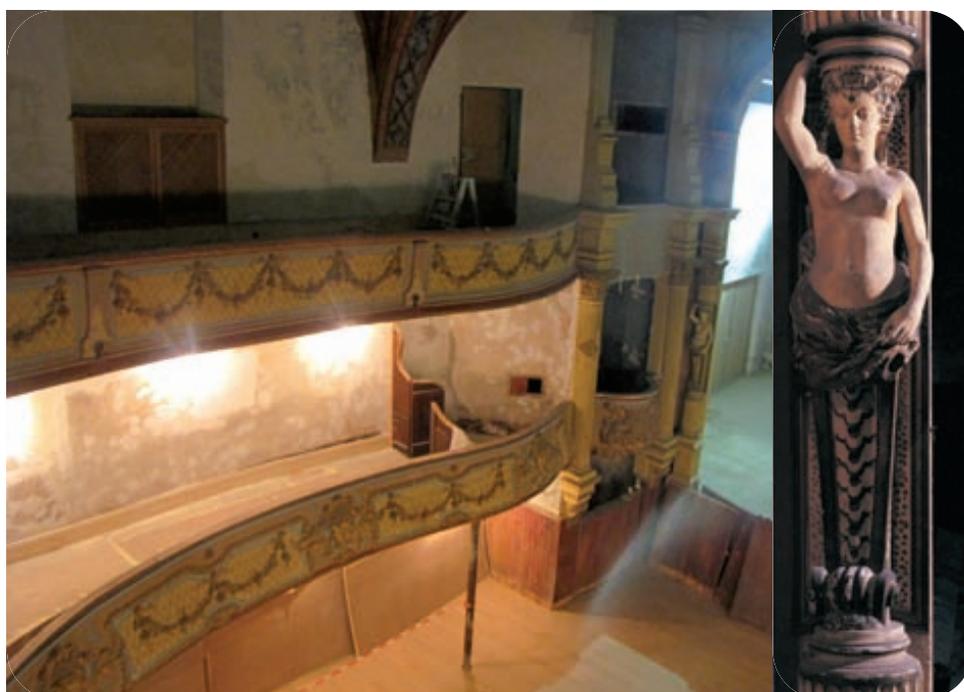
PATRIMOINE

Métamorphose du petit théâtre

Lancés en janvier 2010, les travaux de rénovation du petit théâtre de Pézenas touchent à leur fin.

► Les travaux réalisés offrent au petit théâtre une véritable renaissance. Aujourd'hui, la voûte est achevée et les balcons ont été refaits et consolidés pour la sécurité du public. Le pigeonnier est conservé, mais il ne sera pas accessible au public. La scène a été abaissée de 40 cm afin que les spectateurs aient une bonne vision des spectacles, et les modifications pour la scénographie moderne sont en cours. De plus, trois bâtiments contigus au théâtre sont aménagés pour accueillir les locaux administratifs, la salle de répétition et les loges des artistes. Les sièges des spectateurs seront bientôt posés puisque le plancher et le chauffage au sol ont été installés.

Afin que les habitants s'approprient dans un premier temps cet édifice en tant que monument historique, des visites guidées seront programmées pour que chacun puisse découvrir le lieu. ◀



Le petit théâtre sera inauguré dans le courant du premier semestre 2012.

Les stalles de St-Thibéry

Sept mois auront été nécessaires pour restaurer les stalles de l'abbatiale de St-Thibéry. La restauration de ces boiseries, datant du 18^{ème} siècle et classées au titre des Monuments Historiques, avait été déclarée prioritaire au regard des nombreuses détériorations apparues. Les boiseries ont donc été remises en état et le plancher a été traité sur place. L'ensemble des boiseries a été dépoussiéré et traité. Enfin, des greffes ont été réalisées sur les parties manquantes puis l'ensemble a été remis en cire. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions de conservation préventive du patrimoine mobilier des édifices culturels, portée par l'Agglo et la DRAC. La commune et l'association du patrimoine de St-Thibéry se sont pleinement investies dans ce projet.

SAVOIR-FAIRE

S'initier aux métiers d'art

Des artisans d'art partagent leur savoir-faire aux ateliers du bât d'argent.



► Qui n'a jamais eu envie de s'essayer aux loisirs créatifs et de repartir avec sa réalisation à la maison ? A Pézenas, cette envie peut devenir réalité grâce aux stages d'initiation aux métiers d'art lancé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en partenariat avec les créateurs. Au 44 de la Rue Conti, un local de 120 m² a été entièrement rénové et équipé du matériel nécessaire au travail des artisans et des stagiaires.

L'occasion de découvrir un métier dans des univers aussi variés que le métal, la terre, le verre, le papier, la pierre ou le bois. Ouverts sur réservations, les stages se déroulent toute l'année selon le calendrier des formateurs figurant sur le site www.metiersdart.cahm.net. ◀

Renseignements :
Ateliers du Bât d'Argent, 44, rue Conti à Pézenas. Tél. 04 67 98 16 12

ENTREPRENDRE

Le café d'une Piscénoise distinguée

Le jury du prix de la Très Petite Entreprise a décerné son coup de cœur au café O.Juexau.

▶ Elle a vécu dans plusieurs pays d'Europe, participé à des croisières autour du monde en tant que guide, mais aujourd'hui, c'est à Pézenas que Julie Aubert a décidé de poser ses valises. Un retour aux origines pour cette jeune Piscénoise, qui a travaillé dans le milieu du tourisme et qui a ouvert en mai 2010 un café en centre historique, O.Juexau. Au départ bar à jus, le commerce s'est rapidement axé vers une dimension culturelle, en proposant des produits bio mais surtout en

lançant des animations pendant la basse saison, comme des cafés psycho ou des débats sur l'histoire



Julie Aubert dans son café O.Juexau

régionale. Julie Aubert a ensuite passé un diplôme de maître crêpier pour proposer une carte originale qui met en valeur les produits locaux. C'est cette alliance de gastronomie et d'histoire, ancrée dans le tissu local, qui a su retenir l'attention du jury lors de la 9^{ème} édition du prix de la très petite entreprise sur le

Le Prix de la TPE

Ce concours départemental est organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Maison De l'Entreprise de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Il s'adresse aux entreprises de moins de 10 salariés, quel que soit le secteur d'activité et ayant au moins un an d'existence. Son but, mettre à l'honneur les structures dynamiques.

territoire Ouest Hérault. L'entreprise de Julie Aubert y a reçu le prix coup de cœur du jury. Avec le succès de ce concept, O.Juexau va déménager en février pour s'installer dans un local plus grand, rue François-Oustrin. ▶

La Maison De l'Entreprise à votre écoute

L'Agglomération dispose de deux Maisons De l'Entreprise (MDE) pour conseiller les porteurs de projets.

▶ Ces deux antennes, situées en centre ville d'Agde et de Pézenas, assurent un accueil de proximité et analysent la viabilité des projets qui leur sont présentés.

Elles apportent aux créateurs toutes les réponses aux difficultés techniques, administratives et financières qu'ils rencontrent et les orientent vers le bon interlocuteur.

Les Maisons de l'Entreprise travaillent avec un réseau d'experts comptables, de conseillers juridiques et de banquiers. Les aides proviennent de différentes institutions et ciblent des bénéficiaires par type de projet (innovant, avec un fort potentiel de développement, etc...) ou en fonction du porteur de projet lui-même.

En 2010, la MDE de Pézenas a enregistré 136 contacts, dont 70% de porteurs de projet

(information juridique, sociale, sectorielle, étude de marché, mise en relation avec réseau de la création...) et 30% d'entrepreneurs (développement, soutien à la constitution du dossier de candidature pour l'obtention de terrains en zones d'activités...). Près d'une trentaine de personnes sont accompagnées chaque année dans le lancement de leur activité pour le nord de l'Agglomération.

La Maison De l'Entreprise intervient également auprès des entreprises qui s'installent en parc d'activité, comme le Puech. A Agde, elle participe à l'animation du club des managers. ▶



L'équipe des MDE analyse la viabilité des projets présentés.

Renseignements Maisons De l'Entreprise
Place Frédéric Mistral
Pézenas : 04 67 98 05 24
ou rue Jean-Jacques Rousseau
Agde : 04 67 01 64 33



zoom sur l'agglomération



**Votre sécurité,
notre priorité**



Les membres du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance se sont réunis le 02 décembre dernier à Pomérols.

Les élus sur le front de la s

Afin d'accompagner les maires pour lutter contre les incivilités du quotidien, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée renforce les dispositifs existants, en coordonnant les actions de sécurité publique sur ses 19 communes. Ainsi, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), qui réunit élus, forces de l'ordre (gendarmerie et police), préfecture, services de justice, Conseil Général et le milieu associatif, a établi une stratégie pour lutter efficacement contre cette délinquance. Plusieurs actions sont en cours, pilotées par Robert Gairaud, vice-président en charge de la sécurité, dont la procédure de rappel à l'ordre, co-signée par 13 maires de l'Agglo en décembre dernier, avec le procureur de la République du Tribunal de Béziers, mais aussi le déploiement de la vidéo protection et une réflexion sur la mutualisation des polices municipales.

DES ACTIONS POUR ASSURER LA PROTECTION DE TOUS

Le développement de la video protection

▶ Aujourd'hui, quatre communes du territoire sont équipées d'un système de video protection, pour un total de 72 caméras : 31 à Agde, 32 à Pézenas, 5 à Portiragnes et 4 à Lézignan-la-Cèbe. Favoriser le développement de cet équipement fait partie des actions de l'Agglomération afin d'assurer une meilleure sécurité des espaces publics de nos villes et villages. C'est pourquoi il est prévu d'accompagner les communes en mutualisant tout ou partie des coûts d'installation ou d'extension du réseau de caméras.

Un bureau d'études, mandaté par l'Agglomération, travaille dorénavant et déjà aux côtés des communes afin de mieux calibrer leurs besoins techniques et faciliter les démarches administratives. ◀



La mutualisation des polices municipales en été



▶ Plus les forces de l'ordre sont visibles, plus l'effet dissuasif est important. Forte de ce constat, depuis l'année dernière, la Communauté d'Agglomération a testé un nouveau dispositif sur les communes de Pinet, Pomérols, Adissan et Saint-Thibéry pendant les fêtes estivales, en mutualisant les effectifs de police municipale. Concrètement, cela signifie que trois policiers municipaux de la ville d'Agde, dont un maître chien, sont venus renforcer la sécurité lors de ces événements, à la demande des maires et sous couvert d'un arrêté préfectoral. Cette expérience s'est révélée être un succès, puisque sur les 11 nuits concernées, un seul incident mineur est à déplorer. Elle apparaît comme une première étape dans l'organisation future des forces de police municipale du territoire de l'Agglomération en secteur urbain, en partenariat avec la gendarmerie et la police nationale.



sécurité



Une gestion rigoureuse du stationnement des gens du voyage

► Le stationnement des gens du voyage sur le territoire de l'Agglomération est un véritable enjeu pour la sécurité, notamment durant la période estivale.

En 2011, on a comptabilisé le passage de 900 personnes sur l'aire permanente d'Agde et 1 240 sur l'aire de grand passage de Vias. Le dispositif de gestion du stationnement des gens du voyage a été renforcé en 2011, avec le recrutement d'un agent référent par l'Agglo chargé de la coordination des interventions sur les stationnements sauvages entre les forces de police et les mairies. Enfin, les services du Sictom et de l'Agglo sont intervenus rapidement pour assurer la propreté de l'aire après le départ de chaque groupe. Le bilan du dispositif est positif puisque le nombre de stationnements illicites a été considérablement réduit. ◀

LE RAPPEL À L'ORDRE Pour en finir avec les incivilités

Dans les communes, les actes d'incivilité sont encore trop fréquents. Afin d'aider les maires à y faire face efficacement, l'Agglo les accompagne dans la mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre. Elle place le maire au centre du dispositif de tranquillité publique et de prévention de la délinquance, tout en travaillant main dans la main avec les forces de l'ordre et l'autorité judiciaire.

Dans quels cas ?

Il peut être mis en œuvre par exemple en cas de présence de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, attroupements bruyants, stationnement gênant dans des lieux de passage, comportements agressifs, injurieux, outrageants, mais aussi en cas de violences ou de dégradations légères n'ayant fait l'objet d'aucune plainte, d'incidents aux abords des établissements scolaires, de conflits de voisinage.



Comment ?

Le maire convoque les personnes concernées et rappelle verbalement à l'auteur des faits les règles en vigueur et les obligations et devoirs de chacun. Si ce dernier est mineur, il doit être accompagné de ses parents, de ses représentants légaux ou d'une personne exerçant une autorité éducative. La procédure du rappel à l'ordre est un partenariat étroit entre les maires et les services de la Justice, c'est pourquoi elle se déroulera, pour plus de solennité, dans la salle d'audience de la Maison de la Justice et du Droit, à Agde.

Quelle procédure ?

Le rappel à l'ordre sera formalisé par un compte-rendu signé par toutes les parties, avec la nature des faits reprochés et l'identité des personnes entendues. Une copie sera systématiquement adressée au procureur de la République de Béziers.



La signature de cette convention entre les élus et le Tribunal de Grande Instance de Béziers apparaît comme un acte fédérateur. Déjà mis en place à Béziers, il donne des résultats significatifs.

SERVICE PUBLIC

La Maison de la Justice et du Droit

Une justice de proximité pour répondre aux questions de tous les habitants de l'Agglomération.

► Conflit après une séparation, droit immobilier, problèmes de succession, Pacc... Tout le monde peut avoir un jour besoin de se renseigner sur ses droits. Un lieu existe pour que les citoyens de l'Agglo puissent en savoir plus : c'est la Maison de la Justice et du Droit, à Agde, dont la Communauté d'Agglomération est partenaire. Sa mission, rendre la justice accessible et compréhensible par tous. Avec une greffière présente trois jours par semaine, mais également des huissiers, avocats, notaires ou défenseurs des droits, elle balaie le champ des demandes afin de répondre à tous les cas de figure, et ce, gratuitement. Le personnel présent aide également à remplir les formulaires administratifs.

La Maison de la Justice et du Droit abrite également les services de la protection judiciaire de la jeunesse, qui dépendent du tribunal, et qui convoquent les mineurs avant ou après un jugement. Le service pénitentiaire d'insertion et de probation, qui s'occupe de l'application des peines de substitution par des travaux d'intérêt général ou bracelet électronique y est également installé. Tous les deux mois, le juge de proximité y tient une audience pour statuer sur les litiges de la vie quotidienne. C'est aussi dans la salle d'audience de la Maison de la Justice et du Droit que se tiendront les procédures de rappel à l'ordre.

Accompagner les victimes

Mais le droit, ce n'est pas seulement de l'aide dans les textes juridiques, c'est aussi une collaboration avec des associations. Ainsi, la Maison de la Justice et du Droit accueille l'association départementale d'information et d'aide aux victimes, pour accompagner les victimes d'infractions pénales. Elle assure un suivi juridique et psychologique. On y trouve également le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles,



l'association Léo-Lagrange, pour les situations de surendettement et le droit à la consommation et l'association départementale pour l'information sur le logement et les relations entre propriétaire et locataire, notamment pour la restitution des cautions.

Plus de 200 personnes viennent chaque semaine se renseigner auprès de ce service public de proximité. En juin 2011, la MJD avait reçu 2 228 personnes, dont 58% d'Agathois et 17% d'habitants du territoire de l'Agglo. ◀

Les associations se mobilisent pour la prévention

Dans sa politique de prévention de la délinquance, la Communauté d'Agglomération accorde chaque année des subventions de fonctionnement aux associations qui œuvrent localement pour la prévention de la délinquance, le droit à l'information ou la lutte contre la récidive. Ces structures s'occupent de l'aide aux victimes, comme l'ADIAV (Association Départementale d'Information et d'Aide aux Victimes) ou le CIDFF (Centre de d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles), mais aussi de prévention, comme l'AJT (Association Jeunesse et Territoire) qui mène des actions auprès des jeunes du territoire, notamment en matière de sécurité routière.

Renseignements :

Association Jeunesse Territoire

Adhésions : Mineurs 2€ / Adultes 10€
Personnalité Morale 30€

Information : Dans chaque service Jeunesse / Point Infos Jeunes des villes de la CAHM ou auprès de Didier Laporte, (CAHM) : 04 99 47 48 91

Associations présentes à la Maison de la Justice et du Droit,
sur rendez-vous au 04 67 35 83 60

ADIAV : merc. matin, vend. après-midi

CIDFF : lun. après-midi, chaque mois :
3^{ème} et 5^{ème} jeu. matin, 2^{ème}
et 4^{ème} merc. matin

Contact & permanences

Maison de la Justice et du Droit

Rue de la Solidarité, espace Mirabel, 34 300 Agde. Tél. 04 67 35 83 61.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

[HUISSIERS : 2^{ème} mercredi matin
[AVOCATS : lundis matins
[NOTAIRES : 1^{er} jeudi après-midi
[DEFENSEUR DES DROITS : lundis am

[CONCILIATEUR : mercredi après-midi
[CONCILIATEUR : mardi après-midi
[CONCILIATEUR : 1^{er} et 4^{ème} jeudi matin
et 1^{er} et 4^{ème} vendredi matin

Jean MARTINEZ

VICE PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'INNOVATION ÉCONOMIQUE,
À LA FORMATION ET AUX MAISONS DE L'ENTREPRISE.
MAIRE DE CAUX



“L'Agglomération a permis de changer de dimension dans l'organisation des pôles économiques”

Comment l'Agglomération favorise-t-elle le développement économique ?

▶ Indéniablement, l'Agglomération a permis depuis 2003 de changer de dimension en ce qui concerne l'organisation des pôles économiques. Le territoire peut être pensé et organisé à l'échelle des 19 communes ce qui a considérablement renforcé nos capacités d'actions et notre attractivité.

La création de la Communauté d'Agglomération a permis de développer deux types de parcs d'activités qui fonctionnent en réseau. D'une part, les grands parcs d'activités économiques, capables d'accueillir des grosses entreprises qui ont besoin d'infrastructures adaptées, à la croisée des axes de communication. D'autre part, nos villages ont besoin de petites zones de proximité afin de loger les artisans, les entreprises locales qui veulent se retrouver ensemble, sur un même site. Par exemple, à Caux, une quinzaine d'entreprises d'artisans se sont regroupées sur ce modèle. L'Agglo répond à ce besoin de conforter l'artisanat de proximité qui rayonne sur plusieurs communes. La force de l'Agglo, c'est de pouvoir offrir cette ingénierie de qualité.

De plus, la Communauté d'Agglomération a également une carte à jouer dans le lien avec les entrepreneurs du territoire. En cela, le club des managers est une belle réussite. Il permet aux dirigeants de se connaître, d'échanger des idées, des savoir-faire, du matériel, de programmer des visites d'entreprises... Grâce à ce club, un tissu d'entrepreneurs s'est constitué, avec de nombreux avantages, pour la recherche d'employés par exemple.



Qu'est-ce que l'Agglo apporte à votre commune ?

L'Agglomération nous a apporté un appui administratif, technique et financier sur les grands dossiers. Par exemple, le centre du village a été restauré grâce à l'expertise de la Communauté d'Agglomération et à son appui technique. Nous travaillons actuellement de la même manière pour le futur aménagement de la place du village. Dans ces projets, l'Agglo nous apporte un soutien de qualité et de proximité. Elle nous apporte également sa compétence en matière de propreté et d'espaces verts. Sans elle, il nous serait impossible de maintenir nos espaces verts

dans un si bel état. Et puis, l'entretien de nos rues nécessite l'achat de machines onéreuses que nous n'aurions pas pu assumer seuls. Enfin, en matière culturelle, l'inter-communalité nous a apporté le réseau des médiathèques, une belle réussite, avec une grande fréquentation de lecteurs de tous les âges.

Quels sont vos projets ?

Caux est intimement lié à la viticulture. La commune compte une vingtaine de producteurs, 900 hectares d'Appellation d'Origine Contrôlée et environ 1 900 hectares de vignes. Nous avons des jeunes producteurs installés et les domaines se sont structurés. Sur l'Agglo, les jeunes veulent s'investir dans ce secteur. Notre territoire est riche de nombreux atouts : nous avons le terroir, le soleil, de très bons cépages et une notoriété croissante qui nous permet d'être compétitifs vis-à-vis d'autres grandes régions viticoles françaises. Il y a donc des actions à mener en ce sens, en créant des manifestations autour du vin, notamment avec l'œnotourisme. C'est pourquoi nous aimerions créer une Maison du vin. Nous avons d'ailleurs un espace de 5000 m² au cœur du village sur lequel nous lançons une étude avec l'Agglomération et le Conseil Général. Dans ce lieu, nous pourrions initier des dégustations ludiques de vins du territoire, aménager un espace pour que les professionnels du vin se rencontrent, programmer des visites de domaines... Le territoire de l'Agglo se trouve au cœur du plus grand vignoble du monde, il faut mettre en avant cet atout majeur. ▶

Vincent GAUDY

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'HABITAT
MAIRE DE FLORENSAC



Florensac
4840 habitants

“Préparer l’habitat de demain, c’est anticiper sur les investissements à venir”

Quelles sont les priorités de l’Agglomération en terme d’habitat ?

► Depuis des années, notre territoire connaît une forte croissance démographique qui se traduit par une demande toujours plus forte de logements. Face aux coûts élevés des loyers et du foncier, notre Agglo se mobilise pour aider les habitants aux revenus modestes à se loger. Il faut savoir que l’habitat est une des compétences majeures de l’Agglomération qui y consacre son plus gros budget : 14 millions d’euros qui vont être échelonnés sur 6 années dans le cadre du Programme Local de l’Habitat Intercommunal. Les aides de l’Etat ayant baissé, l’Agglo a choisi d’abonder les subventions afin de faire du logement pour tous une priorité. Notre action concerne principalement la production de logements en accession sociale à la propriété ou à la location dans le parc public, et l’aide à la rénovation des habitats indignes ou dégradés pour les propriétaires bailleurs ou occupants dans les centres anciens.

Quels types de logements l’Agglo est-elle en train de réaliser ?

Les projets que l’Agglomération finance intègrent la mixité des populations. C’est le cas avec les résidences “Vallat del Liau” à Adissan, “Pléguebiaux” à Pézenas, “Vent d’anges” à Saint-Thibéry, “l’Hostal lou Grabel” à Vias ou “Le patio de l’Esplanade” à Montagnac. A Florensac, par exemple, nous allons inaugurer cette année la résidence “la Distillerie”. Tout est fait pour encourager l’accession à la propriété avec un prix de vente qui bénéficie d’une TVA à 5,5% ainsi qu’une exonération de la taxe foncière pour le bâti pendant 15 ans. L’Agglomération et ses partenaires ont posé



les bases d’une nouvelle vision du logement social où cadre de vie et confort des propriétaires et locataires sont pris en compte. Les bâtiments de basse consommation offrent des logements de qualité comprenant un double vitrage peu émissif et dans certains cas, une production en eau chaude solaire. Ils assurent des coûts de fonctionnement très maîtrisés (-40 kWh/m²/an).

Comment s’intègrent ces projets de logements dans le développement de chaque commune ?

Préparer l’habitat de demain, c’est faire face à la croissance démographique dans nos 19 communes, c’est anticiper sur les investissements à venir en terme d’infrastructures, comme par exemple les équipements scolaires

ou les capacités de la station d’épuration. L’Agglo travaille en partenariat étroit avec chacune de nos communes sur ces projets de logements qui permettent de favoriser le renouvellement urbain, en améliorant les espaces publics et les stationnements en cœur de ville, mais aussi de mieux définir les contours des villages en préservant la qualité de nos paysages.

L’Agglo lance une nouvelle Opération Programmée de l’Habitat et de Renouvellement Urbain. Quels en sont les objectifs ?

L’Agglomération vient de lancer pour cinq années une nouvelle Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) afin d’aider les propriétaires bailleurs et occupants à rénover leur logement. Ce dispositif vise à encourager l’amélioration thermique des habitations et à résorber l’habitat indigne ou très dégradé en centres anciens. D’où notre slogan “Rénover c’est Economiser”. Les propriétaires de logements de plus de 15 ans peuvent bénéficier de subventions de l’Agence Nationale de l’Habitat et/ou de l’Agglo pour financer leurs travaux. Le dispositif concerne également la rénovation des façades. Ce programme incitatif vise également à maintenir à domicile les personnes âgées et pour les propriétaires bailleurs à pratiquer des loyers conventionnés pour les personnes aux revenus modestes. Notre Agglo donne l’exemple en étant pionnière sur le dispositif de lutte contre le bâti dégradé grâce à la mise en place d’un guichet unique et au partenariat avec le groupe FDI Sacicap qui permet d’octroyer des prêts à taux zéro et de reloger les propriétaires pendant la durée de leurs travaux. ►

Gérard BARRAU

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX ESPACES VERTS
ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
MAIRE DE PINET



Pinet
1314 habitants

“Le partenariat avec l'Agglomération est essentiel pour l'élaboration de nos projets communaux”

Quelles actions conduisez-vous au quotidien pour valoriser le cadre de vie de nos communes ?

► Agir au quotidien pour améliorer durablement notre territoire et valoriser au mieux le cadre de vie de nos concitoyens est une des missions essentielles de notre Agglomération.

La valorisation de nos villes et villages passe avant tout par l'entretien régulier et minutieux des espaces publics. Ce travail quotidien de nos agents des espaces verts et ruraux sur le terrain contribue à renforcer l'image de marque de notre territoire qui est situé dans une des régions les plus touristiques de France et d'Europe. Pour cela, les actions d'embellissement concernent l'entretien des haies, des arbres, des pelouses et des surfaces fleuries. Les agents assurent également un entretien impeccable des terrains de sports et apportent leur expertise dans la création des espaces verts aux communes qui le souhaitent. En élaguant les arbres présentant un caractère dangereux ou en débroussaillant les ruisseaux cadastrés, ils participent à la prévention des risques sur les biens et les personnes. Notre objectif est donc de répondre au mieux aux attentes de la population qui est très sensible à la qualité de son cadre de vie. En témoigne d'ailleurs le succès grandissant que rencontre le concours des maisons et balcons fleuris organisé chaque année par l'Agglo sur l'ensemble de nos 19 communes.

En quoi notre Agglo est-elle pilote en matière de préservation de la ressource ?

Avec la mise en place de l'agenda 21, les agents des espaces verts veillent à une bonne gestion de la ressource en eau et limitent la pollution des sols. Pour y parvenir le désherbage



chimique est de moins en moins utilisé au profit du désherbage manuel. Au niveau de la gestion de la ressource en eau, nos équipes préconisent aux communes la création de jardins secs avec des plantes méditerranéennes moins consommatrices d'eau que des jardins pelusés. De même, au niveau de l'arrosage des stades nous demandons à nos équipes de régler les systèmes d'arrosage au plus juste pour n'utiliser que l'eau dont on a besoin. Ainsi, nous avons réalisé des économies de l'ordre de 30%. Peut-être dans le futur, l'Agglo pourrait participer avec les communes à la création des stades en pelouses synthétiques ? Vous voyez, au niveau de la protection de l'environnement nous ne sommes plus dans le domaine de l'incantation, mais plutôt dans des actions de terrain visibles au quotidien. Nos réflexions portent également sur les économies d'énergie de tous nos bâtiments.

Comment s'exprime le partenariat entre l'Agglo et votre commune ?

En mutualisant les moyens, l'Agglo permet de rendre des services de proximité que les communes n'auraient pas pu prendre en charge toutes seules. Ainsi en réalisant des parcs d'activités économiques, l'Agglo permet d'attirer de nouvelles entreprises et de favoriser le maintien de l'activité des artisans locaux. Le nombre d'emplois générés est considérable et l'emploi aujourd'hui c'est essentiel. La solidarité pour les petites communes est bien réelle notamment en terme de sécurité. Ainsi, cet été nous avons pu bénéficier d'un renfort pour l'organisation de la fête locale. L'aide technique apportée également par l'Agglo dans l'élaboration de nos projets tels que l'aménagement de notre école a été très constructive. ►

Roger FAGES

CONSEILLER DÉLÉGUÉ À L'INSERTION, L'EMPLOI ET LA FORMATION
MAIRE DE MONTAGNAC - CONSEILLER GÉNÉRAL



Montagnac
3623 habitants

“Il faut doter notre Agglomération d'une véritable politique de valorisation des ressources humaines”

Comment répondre à la problématique de l'emploi sur notre territoire ?

Les deux préoccupations majeures exprimées par la plupart des habitants concernent l'habitat et l'emploi. Concernant la problématique de l'emploi et de l'insertion, notre Agglo a mis en place un certain nombre d'actions qui permettent d'agir fortement en faveur des demandeurs d'emplois ou bénéficiaires du revenu de solidarité active. Ces initiatives sont conduites en partenariat avec le Pôle Emploi et ses agences d'Agde et de Pézenas, mais aussi en liaison avec le Conseil Général et des organismes rattachés à l'Agglo tels que la Mission Locale d'Insertion (MLI) qui s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans non inclus, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), le Service Emploi Formation Intercommunal (SEFI) et la Maison du Travail Saisonnier (MTS) dont l'action spécifique est aujourd'hui largement reconnue. Cet ensemble de dispositifs permet d'accompagner les personnes rencontrant le plus de difficultés et de favoriser leur parcours d'insertion professionnelle. La politique conduite par l'Agglo s'appuie aussi sur une volonté de développement économique créatrice d'emplois et sur l'objectif de favoriser la qualification et la professionnalisation des jeunes et des demandeurs d'emplois en vue de doter le territoire des compétences aujourd'hui nécessaires pour répondre aux attentes des entreprises.

Quels sont les résultats des actions développées ?

J'aimerais évoquer quelques chiffres significatifs. Grâce au dispositif mis en place par le PLIE, plus de 250 personnes sont accompagnées individuellement chaque année sur le parcours de l'insertion.



Gérard Millat, Vice-président délégué à l'économie aux côtés de Roger Fages lors du Forum de l'emploi.

La MTS accueille plus de 600 personnes par an et la MLI, 2 000 jeunes. L'Agglo a également organisé en 2011, trois forums proposant de nombreuses offres d'emploi : deux forums des métiers de services à la personne et le forum de l'emploi à destination des saisonniers. Ces initiatives permettent également de sensibiliser les demandeurs d'emplois à des secteurs d'activités très porteurs sur notre territoire : le tourisme et la viticulture, le bâtiment, les services à la personne.

Quels sont les projets emblématiques portés par votre commune ?

Notre volonté est d'engager une diversification économique, avec une plus large place au delà de la viticulture, aux activités économiques et touristiques. A ce jour, les sites de Bessilles et de Lavagnac sont en phase de développement et de réalisation et la zone d'activités économiques d'intérêt communautaire Jacques-Cœur est en étude préparatoire. Cette orientation s'inscrit dans le renforcement

démographique du territoire du nord de l'Agglomération en liaison étroite avec le piscénois afin de créer les conditions les plus adaptées pour répondre aux besoins d'emploi et d'habitat de nos concitoyens. Concernant Montagnac, pour sécuriser et maîtriser les services offerts, l'année 2011 a été marquée par deux décisions importantes. La première a conduit la commune à adhérer au Syndicat Intercommunal du Bas Languedoc pour la gestion de l'eau. La seconde concerne la Délégation de Service Public pour la gestion de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Totalement rénové et agrandi, il accueillera dès le 1^{er} janvier 2012, 57 résidents au lieu de 42. Une unité protégée de 13 lits réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'affections neurodégénératives a été créée. A Montagnac, l'avenir ne s'improvise pas, il se prépare dans le cadre des compétences portées et développées sur le territoire par l'Agglomération. 

Jean-Charles SERS

MAIRE DE CASTELNAU-DE-GUERS



Castelnaud-de-Guers
1143 habitants

“Vinocap est une belle opération de promotion de nos vins et du territoire.”

Quels sont les atouts de votre commune ?

► Notre commune tire ses atouts de la vigne, de ses paysages et de son patrimoine. Elle est située sur la plus grande zone d'Appellation d'Origine Contrôlée Picpoul de Pinet. Nous avons un véritable maillage de nos domaines viticoles qui ont réalisé de remarquables progrès sur la conduite du vignoble, avec des produits de grande qualité avec certaines originalités, tels que des vins rosés ou rouges élaborés avec du picpoul noir. Castelnaud-de-Guers s'étend sur 2 700 hectares dont plus de 1 500 hectares de garrigue avec une topographie variée qui offre des vues magnifiques sur nos paysages méditerranéens. C'est un atout touristique indéniable puisque nos sentiers de randonnée sont parmi les plus fréquentés dans l'Hérault. Notre force, c'est aussi notre culture et notre patrimoine. Avec la venue du chanteur de blues américain Donald Ray Johnson cet été, nous avons créé l'évènement. Nous travaillons en cohérence avec les associations du village pour développer des animations qui permettent de vivre de véritables moments d'échanges et de convivialité. Par exemple, “la semaine Brassens” a réuni le public des écoles au 3^{ème} âge et ces rencontres ont permis de créer des liens forts.

Qu'est ce que l'intercommunalité vous apporte et comment peut-elle vous accompagner dans vos projets ?

Tout d'abord, de l'écoute. Dans cette Agglo règne un climat sain qui nous permet d'avoir une vision d'ensemble de tous les projets. Nous sommes sensibles aux actions réalisées pour valoriser notre patrimoine.



En ce sens, la manifestation Vinocap est une belle opération de promotion de nos vins. L'Agglomération, via l'Office de Tourisme de Pézenas-val-d'Hérault doit nous aider à mieux structurer notre offre touristique à travers la réalisation et la promotion de circuits. Si nous pouvons capter une partie des visiteurs qui viennent sur le littoral pour faire découvrir notre art de vivre, cela donnera plus d'ampleur à nos événements tels que les soirées “Culture, Terroir et Vin” subventionnées par l'Agglo. Grâce à son expertise, l'Agglo nous accompagne également dans le projet de valorisation du château. Notre stratégie est de garder des lieux accessibles au public.

Nous ne voulons pas que notre commune devienne un village dortoir, et l'Agglo nous aide par ses compétences à maîtriser notre évolution urbaine et à requalifier le village. Concernant nos espaces naturels, les services des espaces verts et ruraux de l'Agglo entretiennent et débroussaillent nos chemins pédestres et nous allons cette année inaugurer la table d'orientation des belvédères réalisée par l'Agglo pour mieux lire nos paysages.

Quels sont vos projets ?

Ils concernent essentiellement la viticulture et la culture. La coopérative vinicole est un élément identitaire fort de notre commune. En 2003, elle a fusionné avec la cave de Pomérols, et aujourd'hui, nous étudions les possibilités de reconversion de ce bâtiment, sauvé de la démolition en 2007, grâce au travail d'inventaire architectural mené par l'Agglo. Il pourrait servir de locaux de stockage à l'attention des viticulteurs, leur offrant ainsi une alternative à la construction de hameaux agricoles. Cet édifice, de par sa superficie et ses volumes, est parfaitement adapté aux besoins des professionnels de la vigne, qui perpétueraient ainsi par leur usage, la mémoire des lieux. Mais le coût financier de ce projet est très lourd pour notre commune et nous avançons avec beaucoup de prudence. Concernant la culture, nous souhaitons qu'elle soit accessible à tous, tout en poursuivant nos programmations événementielles de haut niveau. Créer des moments de convivialité et de rencontres, faire voyager les gens, donner du sens à notre histoire en créant du lien, en travaillant ensemble, sont les ingrédients qui permettent à notre commune d'exister et de se distinguer. ►



Le Cap d'Agde obtient le label "Patrimoine du XX^{ème} siècle"



Le Cap d'Agde a reçu le label "Patrimoine du XX^{ème} siècle" pour le Port Saint-Martin :

quais, voirie et architecture. Créé en 1999 par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre d'actions en faveur du patrimoine architectural et urbain, ce label a pour objectif de signaler et de faire connaître au public les productions remarquables du XX^{ème} siècle. Elles sont les témoins de l'évolution technique, économique, sociale, politique et culturelle de la société.

Port Saint-Martin est le premier quartier de la station aménagée dans le cadre de la "Mission Racine" il y a 40 ans. Il a marqué, à ce titre, la naissance de ce qu'est aujourd'hui Le Cap d'Agde, devenu au fil des ans l'une des stations balnéaires européennes les plus renommées.

Lors de la cérémonie du 16 septembre dernier au cours de laquelle a été dévoilée la plaque qui matérialise ce label, un hommage a été rendu à l'architecte de la station, Jean Le Couteur. A cette occasion a été annoncé le début des travaux de réaménagement du quai Jean Miquel qui seront achevés au cours du printemps 2012.

CAP D'AGDE

Flashez vos envies avec votre

5 balades audio-guidées créées par l'Office de Tourisme pour découvrir en t

Voici une idée originale pour utiliser son smartphone : (re)partir à la rencontre de l'Histoire et du patrimoine. Bonne occasion de vérifier si on connaît bien sa ville, de remettre à niveau ses connaissances et, pourquoi pas, d'en apprendre encore, le tout en se baladant au gré de ses envies et à son rythme. Cinq balades audio-guidées ont été créées par l'Office de Tourisme pour découvrir en totale liberté 35 étapes de la commune d'Agde :

• "Entre terre et mer"

Dans le sillage des marins et des pêcheurs, elle emmène le visiteur à la criée aux poissons du Grau d'Agde, à l'embouchure de l'Hérault...

• "100 % Nature"

Ce parcours oxygène de toute beauté fait découvrir la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas, l'écluse ronde du Canal du Midi...

• "Agde, cité historique"

Elle compte 2 600 ans d'histoire au fil des monuments du cœur de ville : les remparts, le palais épiscopal, la maison consulaire, la cathédrale...

• "Sur le volcan"

Elle fait découvrir un panorama qui en dit long depuis le sommet du Mont Saint-Loup, dernier maillon de la chaîne des volcans d'Auvergne.

• "Le Cap d'Agde city trip"

Une saga du XX^{ème} siècle pour comprendre la station Capitale qui est aujourd'hui une des destinations balnéaires européennes les plus renommées, et qui a fêté ses 40 ans en 2010.



Pour les plus joueurs, il y a également, toujours via son Smartphone, une chasse au trésor du XX^{ème} siècle. Moderne, ludique et interactive, elle consiste à rechercher, à l'aide de coordonnées géographiques et d'un GPS, des boîtes appelées caches ou géocaches, pour découvrir en s'amusant les lieux uniques du patrimoine culturel et naturel.



smartphone

totale liberté 35 étapes patrimoniales.

Le "chercheur" doit les trouver grâce aux indices donnés sur le site mobile, résoudre les énigmes pour le mener à la 5^{ème} et dernière cache : la découverte du trésor qui est le but final du jeu. Il peut ensuite indiquer qu'il a trouvé la cache et donner un avis sur le site mobile.

Deux chasses au trésor, appelées "géocaching", sont en ligne, avec 5 caches chacune :

• **"Sur les traces d'Alexandre"**
pour découvrir le patrimoine agathois :

Cache 1 : L'Ecluse ronde

Cache 2 : Le Château Laurens

Cache 3 : La Cathédrale Saint-Etienne

Cache 4 : Notre Dame du Grau

Cache 5 : Le Trésor

• **"A la découverte des trésors verts"**
pour découvrir la richesse de la nature :

Cache 1 : Le Mont Saint-Martin

Cache 2 : Le Mont Saint-Loup

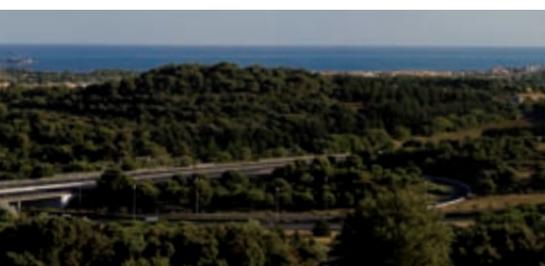
Cache 3 : La Réserve Naturelle Nationale du Bagnas

Cache 4 : Le bois de la Tamarissière

Cache 5 : Le Trésor

Tout ce dispositif mobile, mis en place par l'Office de Tourisme, est accessible par des QR codes (QR signifie "Quick Response"), des codes barres intelligents. Il suffit de les flasher après avoir téléchargé un lecteur de QR code gratuit à partir de la plateforme de son smartphone (iPhone, Blackberry, Android...), tel que "Mobiletag".

Renseignements :
Office de Tourisme du Cap d'Agde
Tél. 04 67 01 04 04
www.capdagde.com



PÉZENAS

Printival Boby Lapointe

La programmation musicale honore la chanson francophone.

► Le Printival Boby Lapointe revient ouvrir la saison des festivals du 11 au 14 avril 2012 au Foyer des Campagnes de Pézenas. Fidèle à sa volonté de découverte musicale, la programmation du Printival fait la part belle à la création actuelle en chanson francophone.

Yves JAMAÏT, parrainera de son amitié cette édition 2012. En dix ans, Yves Jamaït a su imposer un style, capable de faire surgir la poésie la plus élégante des mots les plus quotidiens avec des chansons qui soignent leur personnalité sans courir après une mode ou une autre.

Le Printival rendra hommage à Boby Lapointe, à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de sa naissance, avec une création inédite réunissant 6 artistes atypiques et singuliers. Evelyne Gallet, Yeti, Roland Bourbon, Dimoné, Imbert Imbert et Presque oui revisitent au poil à gratter les refrains fantaisistes et lunaires du piscénois dans une ambiance de cirque intime et débridé, de cuisine foutraque et raffinée... un spectacle à ne pas manquer en ouverture du festival ! Et pour marquer cette 13^{ème} édition, Les Fatals Picards seront au rendez-vous le vendredi 13 avril !

Vous retrouverez également les concerts gratuits le midi place Gambetta, les concerts découvertes à 19h à petit prix, les concerts de 21h avec des artistes de renommée, les spectacles jeune public, les expos décalées, les plateaux radios en direct, des animations dans le centre de Pézenas... et d'autres surprises à chaque levée de rideau !

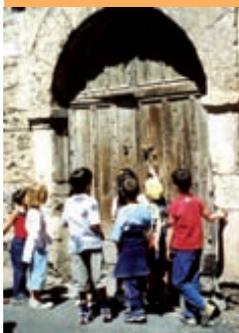
Tout le programme dès janvier sur www.printivalbobylapointe.com

Rejoignez-nous également sur facebook : <http://www.facebook.com/printival>



La malle mystérieuse

Une enquête à remonter le temps.



► Le projet de l'Office de Tourisme de Pézenas-val-d'Hérault a été retenu par la Région qui a lancé en avril 2011 un appel à projet destiné à valoriser le patrimoine auprès du jeune public. Sur une soixantaine de candidats, 16 propositions ont été retenues en Languedoc-Roussillon. Ce jeu sera l'occasion d'entraîner les équipes dans une aventure dans laquelle l'Histoire de la ville, de ses personnages illustres

et de ses monuments se mêlera à la fiction. Tels de véritables détectives les participants s'attacheront à reconstituer l'histoire d'une malle disparue en 1653 et redécouverte au début du mois d'avril de la présente année... grâce à de curieuses énigmes à résoudre, des épreuves à réaliser et de nombreux indices à découvrir. Cette manifestation, qui s'adresse à un public familial, est programmée le 28 avril.

Gratuit sur inscription à l'Office de Tourisme de Pézenas val-d'Hérault :
Tél. 04 67 98 36 40.





Agde

Hivernale de l'Humour
"Caroline Vigneaux quitte la robe".
3 février à 20h30
[Casino du Cap d'Agde
Entrée payante.

Théâtre
"Le Technicien" d'Eric Assous,
avec Roland Giraud, Maaike Jansen...
10 février à 21h
[Palais des Congrès,
Le Cap d'Agde
Entrée payante.

Théâtre
"Les Amis du placard" de Gabor
Rassov, avec Romane Bohringer,
Didier Bénureau...
1^{er} mars à 21h
[Palais des Congrès,
Le Cap d'Agde
Entrée payante.

**Grand Prix du Golf
du Cap d'Agde**
Du 16 au 18 mars
[Golf International
du Cap d'Agde
Les meilleurs joueurs amateurs français
se réunissent sur le parcours capagathois
qui s'impose aujourd'hui comme l'un
des plus prisés du Sud de la France.

Odyssée des 4 Eléments
Du 7 au 22 avril
[Centre Port, Le Cap d'Agde
Le Grau d'Agde
15 jours de jeux, d'ateliers, de lectures,
rencontres, expos, spectacles
pour inviter les enfants à découvrir
la puissance et la beauté des 4 éléments
naturels : l'eau, la terre, le feu et l'air.

Festival de Tarot
Du 13 au 15 avril 2012
[Casino, Le Cap d'Agde
Près de 500 joueurs pour des tournois
en triplettes, en quadrette et tournois
libres.

**Festival d'Humour
du Cap d'Agde**
Du 18 au 21 avril 2012
[Palais des Congrès

Office de Tourisme
Tél. 04 67 01 04 04
www.capdagde.com

Adissan

Marché de la St-Valentin
12 février de 9h à 16h
[Au sein du village

**Concert
de musique classique**
10 mars à 18h
[En l'église d'Adissan
Avec les élèves de l'école intercom-
mune de "Musique en pays de Pézenas".

Bessan

Musique "Années 1980"
24 février en soirée
[Salle des fêtes

Grande soirée musicale
3 mars à 20h45
[Salle des fêtes
Soirée de chant avec de jeunes talents...

Castelnau- de-Guers

"Itiner'art"
5 février et 4 mars
De 10h à 12h30 et 16h à 19h
Journée portes ouvertes de 3 ateliers
d'artistes castelnaulais.

**Spectacle occitan
"L'Estanquet"**
24 février à 21h
[Maison du peuple
Avec la compagnie du Tio La rampe.

**Spectacle de la chorale
"Bella Ciao" de Montagnac**
10 mars à 21h
[Maison du peuple

Métro Opéra 2
18 mars à 17h
Scénario original de J-M Normand,
Julien Peschot et Guy Pargoire.
Tarif : 7€

Florensac

Grand corso
26 février à 14h30
Nombreux chars, lou Chivalet, des peñas,
des groupes de danses.

15^{ème} Floralties
29 avril
Plus de 80 exposants seront présents.

Lézignan- la-Cèbe

**Concert rock du groupe
"Ninety Nine"**
11 février à 21h
[Salle des fêtes
Répertoire de Toto.

Montagnac

Soirée "Les années 80"
3 mars à 21h
[Salle des fêtes
Avec le célèbre animateur JPF (animateur
France 3, animateur radio...)
Entrée : 5€
Renseignements : 06 80 66 75 67

Une journée à OK CORRAL
Parc d'attraction sur le thème du Western.
14 avril
Renseignements : 04 67 24 01 45

Nizas

**Journée au profit
des Restos du Cœur**
5 février
12h : Apéritif suivi d'un repas
avec animations musicales.
[Salle des fêtes
Tarif : 10€
Réservation : 04 67 25 15 57

Pézenas

"Jean-Charles Président !"
Spectacle de Daniel Villanova.
Du 2 au 25 février (tous les jeudis,
vendredis et samedis) à 21h
[Illustre théâtre
Réservations : 04 67 98 09 91

**Sant Blasi ou la fête
du monde à l'envers**
4 février à 19h
[Cour d'honneur de la mairie
Présenté par le théâtre des Origines,
Théâtre de rue/Traditions populaires.

**50^{ème} Rencontre cinématographique
de Pézenas**
Du 10 au 16 février
[Cinéma le Molière
- Rétrospective du cinéma iranien
En présence de Mamad Haghighat
et d'autres cinéastes.
- Rencontre cinéophile : fiction du réel
En présence de Laurent Roth,
réalisateur, acteur, scénariste.
- Rencontre avec Pierre CARLES
Documentariste.

**Les visites guidées
du centre historique**
18 et 24 février, 2 et 9 mars
7, 18 et 25 avril à 15h
[Départ Office de Tourisme
Tarif : 6€ (réduit : 5€)
Sur réserv., minimum 5 personnes.

La marche nordique au Cap d'Agde

Une fois passée la surprise de l'intitulé de cette activité dans nos régions méridionales, on découvre une pratique à la fois sportive, ludique et nature. Egalement appelée marche active avec bâtons, la marche nordique fait travailler en douceur 90% des muscles. Elle conjugue bien-être, convivialité, découverte, respect de la nature et de l'environnement.

Encadrée par un entraîneur diplômé, c'est l'occasion rêvée de partir de façon originale et différente à la découverte de parcours offrant de beaux panoramas depuis les pinèdes du mont Saint-Loup et de mont Saint-Martin au Cap d'Agde. Initiation et perfectionnement. Ouvert à tous. Bâtons fournis. Séance de 1h30.



Réservation Sports Nature 34 :
Tél. 06 87 96 41 23
10€/personne
Groupe de 15 personnes maxi.



Conférence

"Les drogues et la médecine"
19 février à 16h
[A la Gare du Nord
Animée par Chantal Marion, Maître de conférences en pharmacognosie à la faculté de pharmacie de Montpellier.

Carnaval

21 février à 15h
[Départ de la mairie

Théâtre

"La folie Sganarelle".
1^{er} mars à 20h30
[Illustre théâtre
Renseignements : 04 67 98 09 91

Conférence d'histoire de l'art

Artisans et artistes en pays de Pézenas au XVII^{ème} siècle.
15 mars à 15h
[Espace culturel de la Gare du Nord

Conférence

"Plantes médicinales : des remèdes d'hier aux médicaments d'aujourd'hui".
18 mars à 16h
[Gare du Nord
Conférence animée par Jean-Louis Roussel, professeur de botanique à la faculté de pharmacie de Montpellier.

Spectacle

"L'homme cirque" Créé et interprété par David Dimitri.
30 et 31 mars à 20h30
[Au fronton sous chapiteau
Renseignements : 04 67 90 19 06

Le Printival Boby Lapointe

Du 11 au 14 avril
[Foyer des campagnes
Yves JAMAIT, parrainera de son amitié cette édition 2012. Pour marquer cette 13^{ème} édition, Les Fatals Picards seront au rendez-vous le vendredi 13 avril ! Le Printival rendra hommage à Boby Lapointe, à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de sa naissance, avec une création inédite réunissant 6 artistes atypiques et singuliers : Evelyne Gallet, Yeti, Roland Bourbon, Dimoné, Imbert Imbert et Presque oui revisitent au poil à gratter les refrains fantaisistes et lunaires du piscénois dans une ambiance de cirque intime et débridé, de cuisine foutraque et raffinée...
www.printivalboby lapointe.com

Visite commentée de l'exposition "Les étains d'Esculape"

14 avril à 15h
[Musée de Vulliod St-Germain
Conférence proposée par Chantal Marion, Patrice Borel, Philippe Boucaud et Guilhem Assié.

Conférence "Les étains médicaux et hospitaliers"

15 avril à 16h
[Gare de Nord
Par le dr. Patrice Borel, radiologue.

Spectacle

"Boby Boy" Spectacle librement inspiré de Boby Lapointe, par la compagnie Vilcanota.
24 avril à 20h30
[Auditorium Boby Lapointe, lycée Jean Moulin

La malle mystérieuse Une enquête à remonter le temps

28 avril
Gratuit.
Inscription à l'Office de Tourisme.

Office de Tourisme
Tél. 04 67 98 36 40
www.pezenas-tourisme.fr

Pinet

Repas spectacle
3 mars
[Foyer des Campagnes

Concert de chorales
Au profit de l'association "Retina".
17 mars
[Foyer des Campagnes

Pomérols

Grand marché aux fleurs
15 avril toute la journée
[Place du Général-de-Gaulle

Portiragnes

Repas des Seniors
25 février à 12h
[Salle Jean Ferrat

Carnaval
24 mars à partir de 15h30
[Centre ville

St-Thibéry

Carnaval
24 mars à 9h30
[Place de la mairie
En présence du Poulain de St-Thibéry et de Boniface XV.

8^{ème} édition des floralies patrimoniales

Le thème de cette année "les plantes aromatiques."
22 avril de 9h à 18h
[Place de la mairie
Contact : 04 67 77 80 57

Vias

Exposition sur les masques
Du 3 au 12 février
[Galerie d'Art

Carnaval
24 février à 15h
[Place des Arènes
Carnaval des Enfants
24 février à 22h - Bal
[Place du 14 Juillet
25 février
Carnaval toute la journée

Exposition de photos
Du 28 février au 7 mars
[Galerie d'Art

Printemps des Poètes
17 mars
[Galerie d'Art

Animations de Pâques
8 avril toute la journée
[Cœur de ville

Récital
Midi Chansons chante Jean Ferrat.
14 avril à 21h
[Salle des Fêtes

Ateliers du Cirque
Du 16 au 20 avril
[Parking Office de Tourisme
Renseignements : 04 67 21 76 25

Exposition de l'Association "Palettes et Couleurs"
Du 17 au 29 avril
[Galerie d'Art

Croisière théâtrale et musicale
27 avril
[Sur le Canal du Midi
Réservations : 04 67 21 76 25

A vos recettes

Vous aimez confectionner des petits plats qui mettent en valeur les produits du terroir ? Envoyez-nous votre spécialité, votre recette sera peut-être sélectionnée par le magazine de l'Agglomération et soumise à la gourmandise de nos lecteurs.

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
Service communication
ZI le Causse - BP 26
34630 Saint-Thibéry
lemag@agglohm.net

Tarte tatin de courge aux marrons et nappage au miel



Cuisson : 55 mn
Ingrédients (4 personnes) :
[1 pâte feuilletée
[600 g de potiron pelé et coupé
[250 g de châtaignes au caramel
[4 cs d'eau
[20 g de beurre mou
[2 cs de sucre roux
[1 cc rase de cannelle
[Miel liquide doux

Préparation :
Disposer les tranches de potiron dans un panier vapeur et cuire environ 15 mn. Refroidir.

Pendant la cuisson du potiron, disposer les châtaignes avec leur caramel liquide et 4 cs d'eau dans une petite casserole. Laisser frémir quelques minutes. Refroidir. Chemiser votre moule de papier sulfurisé. Beurrer le fond et saupoudrer de sucre roux. Partager 10 châtaignes dans la longueur, hacher le reste grossièrement.

Disposer les tranches de potiron en rosace tout en alternant avec les moitiés de châtaignes.

Arroser l'ensemble avec le caramel liquide puis répartir dessus les châtaignes hachées. Saupoudrer de cannelle.

Poser la pâte feuilletée dessus, appuyer les bords vers l'intérieur et piquer à la fourchette.

Cuire 35 minutes dans un four préchauffé à 200C. A la sortie du four, démouler puis badigeonner les tranches de potiron de miel liquide.

Laisser reposer 5 minutes et servir.
Bon appétit !



Restaurer c'est Économiser

L'Agglo subventionne la rénovation de votre

Habitat

LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



Maison de l'Habitat : 04 67 21 31 30 / maisonhabitat@agglohm.org